

## Le mot *que*

Le mot *que* en français est un terme polysémique et peut appartenir à différentes catégories grammaticales selon son emploi dans la phrase.

### **Que pronom**

*Que* pronom peut être pronom interrogatif ou relatif.

**Que pronom interrogatif** : il se trouve en tête de proposition, dans une phrase interrogative, et sa fonction est généralement COD. *Que fais-tu ?*

Au discours indirect, *que* devient *ce que* : *Il demanda : « Que vois-tu ? » → Il demanda ce qu'il voyait.*

### **Que pronom relatif**

*Que* introduit alors une proposition relative, qui complète le plus souvent un nom, parfois un pronom. *L'homme que je vois porte un habit bleu. Celui que tu vois porte un habit vert.*

*Que* étant lui-même un pronom, il reprend le nom ou le pronom qui le précède et assume la fonction de COD ou d'attribut du sujet dans la proposition relative. Dans l'exemple précédent, *que je vois*, le pronom *que* reprend *l'homme* et est COD : *je vois qui ? : l'homme*, repris par *que*.

### **Que subordonnant**

*Que* peut être alors *conjonction de subordination* ou faire partie d'une *locution conjonctive de subordination*.

**Que conjonction de subordination** : il ne fait qu'introduire une proposition subordonnée complétive ; contrairement au pronom relatif, il ne reprend aucun autre mot. *Je t'annonce que je serai en retard.*

Cas particulier : *que* « béquille » du subjonctif. Le mot *que* accompagne presque toujours la conjugaison du subjonctif, même dans des propositions indépendantes. *Qu'il entre! Que je mette cette robe ? Jamais.*

**Les composés de *que* : les locutions conjonctives de subordination.** *Que* entre dans la composition d'un grand nombre de locutions conjonctives qui introduisent des subordonnées circonstancielles : *après que, parce que, étant donné que, si bien que, lorsque, quoique, etc.*

### **Que adverbe**

**Que adverbe exclamatif, en proposition indépendante** : *Que tu es bête !* Dans cet emploi, *que* peut être remplacé par *comme* : *Comme tu es bête !*

**Que négation exceptive** : *Je n'aime que le chocolat.* Comme les autres négations, *que* est normalement précédé de la négation *ne*. Il exprime une exception et a le sens de *seulement* : *J'aime seulement le chocolat.*